

**ANNEXE B : Structure des TDRs contrat institutionnel**

<b>Titre</b>	Travaux de Construction d'une salle polyvalente pour le compte du Sous-Province Educationnelle (SDE) de Nyunzu, Territoire de Nyunzu, Province du Tanganyika
<b>Objectif</b>	Recrutement d'une entreprise spécialisée en construction de bâtiments et WASH ayant la capacité technique, financière et opérationnelle d'exécuter Travaux de Construction d'une salle polyvalente pour le compte du Sous-Province Educationnel (SDE) de Nyunzu, Territoire de Nyunzu, Province du Tanganyika dans le respect du délai d'exécution, de la qualité et des standards de sécurité.
<b>Coût total estimé en \$US</b>	
<b>Lieu</b>	Territoire de Nyunzu, Province de Tanganyika,
<b>Durée</b>	<b>120 jours calendaires</b> (y compris le délai d'approvisionnement de matériaux et matériels), 1 mois de contingence réservé pour prendre en compte les éventuelles perturbations
<b>Date de début/Fin</b>	Dès signature du contrat, à partir Mars à juin 2026 suivant le délai d'exécution prévu
<b>Gestionnaire du contrat/ Section</b>	Supply & Logistic / Unité Construction / Section Education
<b>Code Budget / PBA No</b>	[À préciser]
<b>Codes du Projet et de l'activité</b>	[À préciser]

<b>Section</b>	<b>Contenu</b>
<b>Contexte</b>	<p>La province de Tanganyika et spécialement le territoire de Nyunzu est caractérisé, depuis plus d'une décennie, par une situation humanitaire complexe du fait de la présence de nombreux groupes armés, de tensions intercommunautaires, des épidémies, des catastrophes naturelles et d'une pauvreté chronique. Cette situation influe négativement sur tous les secteurs de la vie humaine dont le secteur de l'éducation, santé, par un manque des infrastructures viables et adaptés aux meilleures conditions de travail pour certains services étatiques.</p> <p>Après avoir appuyé la construction de plusieurs salles de classes et infrastructures scolaires dans les territoires de Kalemie, Nyunzu, Manono, Ankoro et ses parages, UNICEF en RDC, à travers son bureau terrain de Kalemie planifie de continuer dans cet élan d'appui au gouvernement par la construction et/ou la réhabilitation d'autres infrastructures. C'est dans ce cadre qu'il est prévu la construction et l'aménagement d'une salle polyvalente avec toutes commodités d'environ <b>200 mètres carrés</b> pour servir de cadre de travail et échanges au profit de la SDE Nyunzu.</p>

BM

SM

PMK

BD

MS

Objectifs, But & résultats attendus



Les présents TDRs sont élaborés pour le recrutement de prestataires spécialisés en Génie Civil/Bâtiments et Travaux Publics (BTP) et ayant la capacité technique et financière pour exécuter les travaux suivant le délai prévisionnel établi. Les travaux sont divisés comme suit :

#### Travaux de Construction d'une salle polyvalente pour le compte SDE de Nyunzu

- Préparation de terrain y compris les éventuelles démolitions ;
- Travaux de fondations ;
- Travaux de la structure en béton armé et élévations de murs en briques cuites ou parpaings ;
- Travaux de couverture en tôles et gestion des eaux pluviales ;
- Travaux de sous-pavement, aménagement éventuels et constructions des installations sanitaires ;
- Travaux d'électrification à l'Energie solaire ;
- Repli de chantier et remise en état de lieux du site des travaux.

SOP Contrats Institutionnels - DRC

	<p>Tous les travaux de construction et de réhabilitation mis en œuvre directement ou indirectement par l'UNICEF seront conformes aux engagements de l'Organisation en faveur des ouvrages accessibles et de la neutralité climatique, conformément aux <a href="#">PROCEDURE/DFAM/2020/001</a> sur l'éco-efficacité et l'accès inclusif dans les locaux et opérations de l'UNICEF, <a href="#">CF/EXD/2017-004</a> sur l'accessibilité dans les constructions relevant du programme de l'UNICEF. En additif, Le plan d'action pour le développement durable et le changement climatique de l'UNICEF d'ici 2030, est à retrouver ici <a href="#">The UNICEF Sustainability and Climate Change Action Plan</a> , <a href="#">Policy on Environmental and Social Standards in Programming</a> applicable depuis le 06 juin 2025.</p> <p>Le maître d'ouvrage « UNICEF » s'attend à disposer des ouvrages en parfait état de marche et dans les conditions optimales d'utilisation.</p>
<p><b>Description de la mission</b></p>	<p>Les présents Termes de Références fixent donc les conditions des travaux et visent à définir la nature, la qualité et les prestations techniques pour la réalisation des travaux. Ils laissent cependant au prestataire l'entière responsabilité du choix de la méthode d'exécution, de la conception du matériel, et des techniques à mettre en œuvre.</p> <p>Les travaux seront exécutés sous la supervision d'un Bureau de Contrôle agréé par le ministère de l'ITPR ayant la capacité technique nécessaire pour cette fin et/ou d'un représentant désigné par l'UNICEF. Le maître d'ouvrage « UNICEF » s'attend à disposer des ouvrages en parfait état de marche et dans les conditions optimales d'utilisation.</p> <p>Le prestataire devra faire mention de toutes incompréhensions, imprécisions, erreurs ou omissions relevées dans le présent document avant la remise des offres, et trouvera clarification de la part de l'ingénieur UNICEF</p> <p>Les soumissionnaires sont appelés à effectuer <b>obligatoirement</b> la visite les sites/structures avec une délivrance d'un certificat de visite de site qui constitue <b>une pièce obligatoire</b> au dossier d'appel d'offres. Les dépenses liées à la visite du site ainsi que le diagnostic qui en découlera relèvent de la responsabilité de l'entreprise. L'UNICEF n'accepte aucune excuse et demande à tout entrepreneur d'être en mesure d'apprécier correctement l'état du site, évaluer les équipements, le coût des matériaux, la main-d'œuvre locale ainsi que toutes les exigences en lien avec les travaux à faire. UNICEF s'attend donc à des installations prêtes et fonctionnelles et en état d'appréciation de satisfaction globale.</p> <p>Les travaux ci-dessous sont prévus d'être réalisés en <b>LOT UNIQUE</b></p> <p>UNICEF se réserve le droit d'attribuer suivants le rapport de l'analyse technico-financière des offres reçues et dans la limite de son budget prévisionnel.</p> <p>Le prestataire devra faire mention de toutes imprécisions, erreurs ou omissions relevées dans le présent document avant la remise des offres ; sans cela, le soumissionnaire est supposé avoir accepté les conditions d'application de la norme ou l'exigence la plus contraignante dans la mise en œuvre de travaux.</p>
<p><b>Produits livrables</b></p>	<p>Il est attendu que les travaux ci-haut mentionnés soient livrés dans le respect du délai attendu, en qualité et en quantité requise conformément au cahier de charges de travaux et au devis quantitatif et estimatif (DQE)</p> <p>UNICEF s'attend donc à avoir ces infrastructures construites dans son ensemble exécutés dans son intégralité en quantité et qualité dans le respect de règles d'art de construction et de prescriptions techniques établis sur les plans et le devis quantitatif et estimatif (DQE) dans le délai prévisionnel convenu.</p>

SOP Contrats Institutionnels - DRC

<p><b>Exigences en matière de rapports</b></p>	<p>Il est attendu de l'entreprise la mise à disposition de tous les documents concourant à la bonne planification et gestion des travaux dont entre autres (liste non limitative) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition technique :</li> <li>- CV du chef de chantier par lot,</li> <li>- Méthodologie d'exécution des travaux,</li> <li>- Chronogramme/Planning d'exécution des activités,</li> <li>- Note sur les matériaux et les matériels à utiliser</li> <li>- Proposition financière (DQE) équivalente aux travaux attendus</li> <li>- Rapport de lancement de travaux ;</li> <li>- Journaux et attachements de chantiers à jour ;</li> <li>- Rapport hebdomadaires, mensuel, etc.</li> <li>- Rapport final de travaux (Plan de recollement de tous les ouvrages)</li> </ul>
<p><b>Lieu et Durée</b></p>	<p>Lieu : Bureau du Sous-Proved de Nyunzu, à côté du bâtiment de l'administrateur du Territoire (AT), Nyunzu centre.</p> <p>Coordonnées GPS : -5.959163052836694, 28.00949777247709          (Lien) : <a href="https://maps.apple.com/place?coordinate=-5.959278,28.009622&amp;name=Nyunzu&amp;map=h">https://maps.apple.com/place?coordinate=-5.959278,28.009622&amp;name=Nyunzu&amp;map=h</a></p> <p>Durée et conditions d'attributions :</p> <p>Les soumissionnaires s'engageront dans leur soumission à exécuter les travaux dans ce délai maximum à compter de la date de signature du PV de démarrage des travaux. <b>Ce délai inclut les délais d'approvisionnement et de déploiement sur terrain.</b></p> <p>Le(s) soumissionnaire (s) potentiel (s) est (sont) admissible (s) à soumettre en fonction de sa capacité, de ses qualifications, de son expérience et de ses objectifs d'affaires. L'UNICEF se réserve le droit d'attribuer l'ensemble ou en partie suivant l'option de distribution du contrat qui est dans le meilleur intérêt de l'UNICEF. La recommandation pour l'attribution de chaque lot sera basée sur le principe du meilleur rapport qualité/prix (offre mieux-disante)</p> <p>Les soumissionnaires fourniront une méthodologie d'exécution, une note de capacité organisationnelle, un chronogramme des activités, un plan d'organisation du travail et un Plan d'approvisionnement conformément aux exigences et détails à retrouver dans le canevas d'évaluation technique des offres.</p>

BM

SM

PMK

BD

MS

SOP Contrats Institutionnels - DRC

<p><b>Expérience professionnelle requise</b></p>	<p>Pour être retenu, les entreprises ou groupements d'entreprises doivent être agréées et spécialisées dans les travaux de Génie Civil/ BTP de catégorie A, B ou C et sont en règle vis-à-vis de l'Administration Congolaise pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation judiciaire. Elles doivent être à jour avec leurs obligations fiscales, de la législation du travail et de la réglementation sociale.</p> <p>Elles devront disposer des capacités techniques, humaines et financières nécessaires à la bonne réalisation des travaux en construction des bâtiments (, prouver qu'elles ont exécuté en tant qu'entreprise principale, les travaux pertinents incluant différents corps d'état similaires au présent marché, au cours des <b>Dix (10) dernières années</b>. Elles devront enfin disposer du personnel ouvrier et d'encadrement suffisant, ainsi que des équipements nécessaires pour la réalisation des travaux et la gestion des chantiers.</p> <p>Le(s) soumissionnaire (s) potentiel (s) est (sont) admissible (s) à soumettre à tous les lots qu'il le souhaite en fonction de sa capacité, de ses qualifications, de son expérience et de ses objectifs d'affaires. L'UNICEF se réserve le droit d'attribuer un ou plusieurs lots à un soumissionnaire en fonction de leurs capacités techniques et financières, et de l'option de distribution des contrats qui est dans le meilleur intérêt de l'UNICEF. La recommandation pour l'attribution de chaque lot sera basée sur le principe du meilleur rapport qualité/prix (offre mieux-disante)</p> <p><b>Personnel à prévoir par les soumissionnaires – Minimum Requis :</b></p> <table border="1" data-bbox="395 981 1525 1601"> <thead> <tr> <th>N°</th> <th>Postes</th> <th>Formation</th> <th>Expérience globale</th> <th>Expérience dans des travaux similaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td><b>Responsable de Projet</b> (Temps plein)</td> <td><b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0 (Intégrant un profil logistique)</td> <td><b>Minimum de Quinze (15) ans d'expérience</b> dans la gestion de projets relatifs aux travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+5</td> <td>Avoir géré au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Responsable de projet.</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td><b>Chef de Chantier</b> (Temps plein)</td> <td><b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0 (Intégrant un profil logistique)</td> <td><b>Minimum de Dix (10) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+5</td> <td>Avoir dirigé la réalisation d'au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Chef de chantier et chargé de la logistique de chantier.</td> </tr> </tbody> </table>	N°	Postes	Formation	Expérience globale	Expérience dans des travaux similaires	1	<b>Responsable de Projet</b> (Temps plein)	<b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0 (Intégrant un profil logistique)	<b>Minimum de Quinze (15) ans d'expérience</b> dans la gestion de projets relatifs aux travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+5	Avoir géré au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Responsable de projet.	2	<b>Chef de Chantier</b> (Temps plein)	<b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0 (Intégrant un profil logistique)	<b>Minimum de Dix (10) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+5	Avoir dirigé la réalisation d'au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Chef de chantier et chargé de la logistique de chantier.
N°	Postes	Formation	Expérience globale	Expérience dans des travaux similaires												
1	<b>Responsable de Projet</b> (Temps plein)	<b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0 (Intégrant un profil logistique)	<b>Minimum de Quinze (15) ans d'expérience</b> dans la gestion de projets relatifs aux travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+5	Avoir géré au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Responsable de projet.												
2	<b>Chef de Chantier</b> (Temps plein)	<b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0 (Intégrant un profil logistique)	<b>Minimum de Dix (10) ans d'expérience</b> dans les travaux de construction de bâtiments en tant que Bac+5	Avoir dirigé la réalisation d'au moins Trois (03) projets de construction des infrastructures similaires en tant que Chef de chantier et chargé de la logistique de chantier.												
<p><b>Processus et méthodes d'évaluation</b></p>	<p>L'évaluation est effectuée conformément aux règlements, règles et pratiques de l'UNICEF et toutes les décisions sont prises à la seule discrétion de l'UNICEF.</p> <p>Après l'ouverture des propositions, l'UNICEF procédera aux étapes suivantes dans l'ordre indiqué :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Premièrement</b>, chaque proposition sera évaluée en fonction de sa conformité administrative aux exigences obligatoires et éliminatoire du présent appel d'offres. Les propositions jugées non conformes à toutes les exigences obligatoires seront considérées comme non conformes et rejetées à ce stade sans autre considération. Le non-respect de l'un des termes et conditions contenus dans le présent appel d'offres, y compris, mais sans s'y limiter, le fait de ne pas fournir toutes les informations requises, peut entraîner l'exclusion d'une proposition de l'examen ultérieur.</li> <li>- <b>Deuxièmement</b>, l'UNICEF évaluera la partie de la proposition technique pour s'assurer qu'elle est conforme aux exigences techniques énoncées dans le présent appel d'offres sur la base de l'approche d'évaluation de la proposition décrite ci-dessous.</li> </ul>															

SOP Contrats Institutionnels - DRC

L'évaluation de l'offre technique portera sur :

- L'expérience de l'entreprise dans le domaine de construction d'infrastructures ; il sera tenu compte de la similarité des expériences passées avec les travaux objet du présent appel d'offres, du respect des délais contractuels. Les attestations de bonne exécution de travaux feront foi dans la mesure où elles renferment toutes les informations requises pour évaluer la similarité de l'expérience aux travaux objet de cette demande de proposition et la performance de l'entreprise. L'UNICEF se réserve le droit de demander à vérifier les contrats de travaux, communiquer avec les clients et/ou visiter les chantiers achevés et/ou en cours du soumissionnaire ;
- Le planning d'exécution des travaux et la capacité d'organisation ainsi que la méthodologie du soumissionnaire pour les travaux projetés ;
- La qualification et l'expérience du personnel proposé ;
- La liste du matériel proposé.
  
- **Troisièmement**, l'UNICEF procédera à une évaluation commerciale de la partie "Proposition de prix" des propositions techniquement conformes sur la base de l'approche d'évaluation des propositions décrite ci-dessous.

Approche de l'évaluation des propositions.

Les critères d'évaluation seront répartis entre les notes techniques et les notes financières (proposition de prix) avec une répartition 70/30

Les propositions soumises en réponse à cet appel d'offres doivent inclure les éléments suivants et seront évaluées en fonction de ceux-ci :

a) Evaluation Technique (Total maximum de 70 points) dont le détail se présente comme suit :

EVALUATION	CRITERES	MODE DE NOTATION	PTS MAX
1. Expériences du Soumissionnaire	<p>Expérience précédente ou référence de projets d'infrastructures similaires : <b>Liste des projets de construction/Réhabilitation similaire et de budget comparable réalisés depuis l'an 2016.</b></p> <p><b>03 projets</b> de construction de bâtiments ou d'infrastructures similaires en budget et en volume de travaux, <i>Joindre les attestations de bonne exécution (PV de réception définitive) des travaux et la copie des pages pertinentes des contrats au cas où les attestations ne mentionnent pas toutes les informations nécessaires à une bonne évaluation.</i></p> <p style="text-align: center;"><b>[20 points]</b></p>	<p>Expérience technique est notée sur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 20 points → 03 expériences ou plus :</li> <li>• 10 points → 02 expériences</li> <li>• 05 points → 01 expérience</li> <li>• 0 point → pas d'expérience</li> </ul>	<b>20</b>
2. Méthodologie d'exécution des travaux, plans techniques et Planning d'exécution des travaux	<p>Méthodologie d'organisation des travaux et Planning des travaux (respect des délais) et cohérence avec la méthodologie) - 5 points</p> <p style="text-align: center;"><b>[10 points]</b></p>	<p><b>Méthodologie et Planning</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisant (0)</li> <li>• Acceptable (5)</li> <li>• Bon (7)</li> <li>• Très bon (10)</li> </ul>	<b>10</b>
3. Note de Capacité organisationnelle et à se déployer (pour la capacité	<p>Eh cohérence avec la méthodologie d'organisation des travaux et Planning des travaux (respect des délais), le soumissionnaire doit faire une note qui</p>	<p><b>Capacité organisationnelle et à se déployer</b></p>	<b>10</b>

BM

SOP Contrats Institutionnels - DRC

	<p>d'opérer en milieu rural difficile d'accès)</p>	<p>démontre la capacité de l'entreprise à s'organiser et à se déployer dans la zone de Travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition du personnel délégué et représentant de l'entreprise dans la zone de travaux et qui sera l'Interlocuteur direct (Noms, Fonctions dans l'entreprise, contacts)</li> <li>• Schéma de communication avec l'UNICEF</li> <li>• Mesures de mitigation aux imprévus climatiques ou problème d'approvisionnement éventuel</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>[10 points]</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisant (0)</li> <li>• Acceptable (5)</li> <li>• Bon (7)</li> <li>• Très bon (10)</li> </ul>	
	<p><b>4. Qualifications du personnel clé</b> Joindre le CV à jour dûment signé et les copies du diplôme de chaque staff proposé.</p>	<p><b>Responsable de Projet</b> (Temps plein) <b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0 (Intégrant un profil logistique)</p> <p style="text-align: center;"><b>[15 points]</b></p>	<p><b>15 points</b> si le candidat a les 15 ans d'expériences avec au moins TROIS (03) projets de construction de bâtiments en tant que en tant que Responsable de projet</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 points : 15 ans d'expérience + 3 projets similaires</li> <li>• 10 points : 14-10 ans + 3 projets similaires</li> <li>• 5 points : 9-5 ans + 3 projet similaire</li> </ul> <p><b>Si pas de copie de Diplôme = 0 point</b></p>	<p><b>15</b></p>
	<p><b>5.</b></p>	<p><b>Chef de Chantier</b> (Temps plein) <b>Ingénieur BTP</b> ou Génie Civil-Construction (Bac+5), équivalent de A0 (Intégrant un profil logistique)</p> <p style="text-align: center;"><b>[15 points]</b></p>	<p><b>15 points</b> si le candidat a les 10 ans d'expériences générales d'au moins TROIS (03) projets de construction de bâtiments en tant que Chef de chantier, et chargé de la logistique de chantier.</p>	<p><b>15</b></p>

BM

JM

PNK

BD

MS

SOP Contrats Institutionnels - DRC

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• 15 points : 10 ans d'expérience + 3 projets similaires</li> <li>• 10 points : 9-5 ans + 3 projets similaires</li> <li>• 5 points : 5 ans + 3 projet similaire</li> </ul> <p><b>Si pas de copie de Diplôme = 0 point</b></p>	
			<b>TOTAL</b>	<b>70</b>

Seules les propositions ayant obtenu un minimum de **49 points** seront qualifiées pour la phase suivante de l'évaluation des offres.

a) Evaluation financière : **Proposition financière** (évaluation commerciale)

Le nombre total de points alloués pour la composante prix est de **30 points**. Le nombre maximal de points sera attribué à la proposition de prix la mieux-disante, jugée techniquement viable comparée parmi les entreprises/institutions invitées qui ont obtenu le seuil de points lors de l'évaluation de la composante technique.

**Toute offre financière en dehors de la fourchette de -20% et +20% du Devis de Référence (DR) sera rejetée. Ce montant de référence sera déterminé par la formule suivante :  $DR = 50\%(DC) + 50\%(MO)$**   
Avec DC = devis confidentiel de l'UNICEF et MO = moyenne des offres financières reçues.

Total des points techniques et de prix pouvant être obtenus : 100 points

**Note :** L'offre financière du moins disant (MD) reçoit une note financière de 30 points. Les notes financières des autres offres financières sont calculées selon la formule suivante :

Note financière de soumissionnaire =  $(\text{Prix MD} \times 30) / (\text{Prix Soumissionnaire})$

Notation de la soumission technique (ST) 70% :

**Notation de la ST = (note totale obtenue par la soumission)**

Notation de la soumission financière (SF) 30% :

**Notation de la SF = (prix offert le plus bas x 30) / prix de la soumission examinée**

**Notation combinée et finale totale de la soumission 100% :**

(Notation de la ST) + (Notation de la SF)

b) Calcul de la note finale

Les offres sont classées en fonction de leurs notes techniques et financières combinées et l'offre ayant obtenu le score combiné le plus élevé sera considérée comme étant l'offre la mieux disant et sera recommandée pour la suite du processus de l'appel d'offres.

<b>Questions administratives</b>	<p>Pour être retenu, les entreprises ou groupements d'entreprises doivent être agréées et spécialisées dans les travaux de Génie Civil/ BTP, de catégorie <b>A, B ou C</b>, et sont en règle vis-à-vis de l'Administration Congolaise pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension, d'exclusion ou de liquidation judiciaire. Elles doivent être à jour avec leurs obligations fiscales, de la législation du travail et de la réglementation sociale.</p>
----------------------------------	---

## SOP Contrats Institutionnels - DRC

	# Documents Éliminatoires
	1 Copie du Registre de Commerce et de Crédits Mobiliers « <b>RCCM</b> » avec comme activité principale les travaux BTP et/ou des Travaux Hydrauliques ( <b>obligatoire et éliminatoire</b> )
	2 <b>Certificat de visite du site</b> ( <b>obligatoire et éliminatoire</b> )
	3 Copie de l' <b>agrément ITPR</b> délivré par le ministère des Travaux Publics et Infrastructures en cours de validité ( <b>obligatoire et éliminatoire</b> )
	4 Une attestation de l' <b>identification nationale</b> ( <b>obligatoire et éliminatoire</b> )
	5 Pour le soumissionnaire en groupement, fournir une <b>lettre de groupement</b> dûment signée par les 2 parties ( <b>obligatoire et éliminatoire au cas échéant</b> )
	6 Une <b>attestation fiscale</b> en cours de validité, signée conjointement par la DGI et/ou DGDA ( <b>obligatoire et éliminatoire</b> )
	7 Certificat d'affiliation à la CNSS ( <b>obligatoire et éliminatoire</b> )
<b>Gestion du projet</b>	En cas de certaines conditions et contraintes liées à l'évolution normale de travaux, L'UNICEF se réserve le droit de demander et d'obliger la présence sur site de travaux d'un cadre de l'entreprise La section Supply & Logistics sera le responsable de la gestion du contrat avec l'appui et le suivi technique de l'Unité Construction (Design and Construction Unit) et la section Education
<b>Échéancier de paiement</b>	L'échéancier de paiement sera fixé de manière suivante : <b>Option 1 : Paiement sans avance de démarrage</b> 1. <b>Tranche 1</b> : 20% du montant total du contrat sera payé quand les travaux effectivement exécutés sur le terrain seront au moins 30% et le décompte certifié par UNICEF, suivant l'offre du soumissionnaire. Conditionnée à l'octroi de la garantie bancaire de Bonne exécution. 2. <b>Tranche 2</b> : 30% du montant total du contrat sera payé quand les travaux effectivement exécutés sur le terrain seront au moins de 60% et le décompte certifié par UNICEF, suivant l'offre du soumissionnaire. 3. <b>Tranche 3</b> : 20% du montant total du contrat sera payé quand les travaux effectivement exécutés sur le terrain seront au moins de 80% et le décompte certifié par UNICEF, suivant l'offre du soumissionnaire. 4. <b>Tranche 4</b> : 20% du montant total du contrat seront payés sur approbation de l'UNICEF lorsque le taux d'avancement des travaux sera de 100% et à l'issue de la délivrance du procès-verbal de réception provisoire des travaux et à condition que l'entrepreneur ait levé les réserves techniques consignés dans le procès-verbal de réception technique faite au préalable par l'UNICEF. 5. <b>A la réception provisoire des travaux</b> , la garantie bancaire de Bonne exécution est restituée à l'entreprise. 6. <b>Tranche 5</b> : 10% du montant total du contrat sera effectué à la remise par le contractant de la caution de bonne fin constituant la retenue de garantie des travaux couvrant le délai de garantie de Douze (12) mois à compter d'élaboration du procès-verbal de réception provisoire <b>Option 2 : Paiement avec avance de démarrage sous caution</b> 7. <b>Paiement d'une avance de démarrage de 20%</b> du montant total du contrat contre la remise à l'UNICEF d'une <b>caution bancaire d'avance de démarrage</b> d'une banque de premier ordre reconnue par l'UNICEF et d'une facture du même montant, et <b>sous réserve de l'authentification de la caution bancaire</b> .
<b>Information diverses</b>	<b>Instructions spéciales</b>

SOP Contrats Institutionnels - DRC

	Si le prestataire n'arrive pas à terminer sa prestation de service dans les délais convenus dans le contrat, des pénalités seront appliquées par l'UNICEF en déduisant <b>0.5% par jour de retard</b> jusqu'à concurrence de 10% de la valeur totale du contrat. Le paiement ou la déduction de tels dommages ne dispensera pas le contractant de ses obligations ou responsabilités relatives au contrat.
--	--

**Remarque : Les Tdrs doivent être précis mais pas trop détaillés ou restrictifs au point de devenir non compétitif ou susceptible de favoriser un prestataire de services unique.**

Projet inclus dans le Supply Plan : YES / NO

Projet inclus dans le Construction Annual Plan (CAP) : YES / NO

Revue Construction Manager :   
16-01-2026

<p><b>Préparés par :</b> <u>Benel Matoka</u> 16-01-2026 <b>Benel Matoka, Construction Engineer</b></p>	<p><b>Vérification Supply:</b> <u>Primus Njuh III Kuvu</u> 16-01-2026 <b>Primus Njuh Kum, Chief S&amp;L OIC.</b></p>
<p><b>Approbation chef de Section :</b> <u>Benoit Daoundo</u> 16-01-2026 <b>Benoit Daoundo., CFO Kalemie</b></p>	<p><b>Approbation Deputy Rep (Prog) :</b> <u>MS</u> 19-01-2026 <b>Mariame Sylla, Dep. Rep. Programme</b></p>

**NB :** Les TdRs d'un montant < 100 000 USD sont approuvés par le Chef de Section, et pour les montants supérieurs :

- Par Deputy Rep Programmes si TdRs émis par les Programmes,
- Par Deputy Rep OPS si TdRs émis par les Opérations,
- Par Représentant si TdRs émis par Deputy Rep (OPS et Programmes).

Consistance	Travaux de Construction d'une salle polyvalente pour le compte du Sous-Province Educationnelle (SDE) de Nyunzu, Territoire de Nyunzu, Province du Tanganyika
Mode de sélection	Consultation ouverte à toutes les entreprises locales administrativement et techniquement qualifiées pour ces types de travaux
Durée prévisionnelle	50 jours au minimum pour la considération de la période de Passation de marchés et contractualisation ( voir SOP_Gestion de construction)
Délai d'exécution prévisionnel	<b>120 jours</b> calendaires (y compris le délai d'approvisionnement de matériaux et matériels)

Ressources : [SOP\\_Gestion Projets de Construction\\_UNICEF RDC\\_Dec2025.pdf](#)

**Annexes :** Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) et Plans Techniques

BM



PMK

BD

MS